

AVIS A LA POPULATION

DES TIRS D'ARTILLERIE ET D'INFANTERIE

AURONT LIEU DU 13 au 20 NOVEMBRE 2026

DANS LE GRAND CHAMP DE TIR DES ALPES

"ROCHILLES MONT-THABOR"

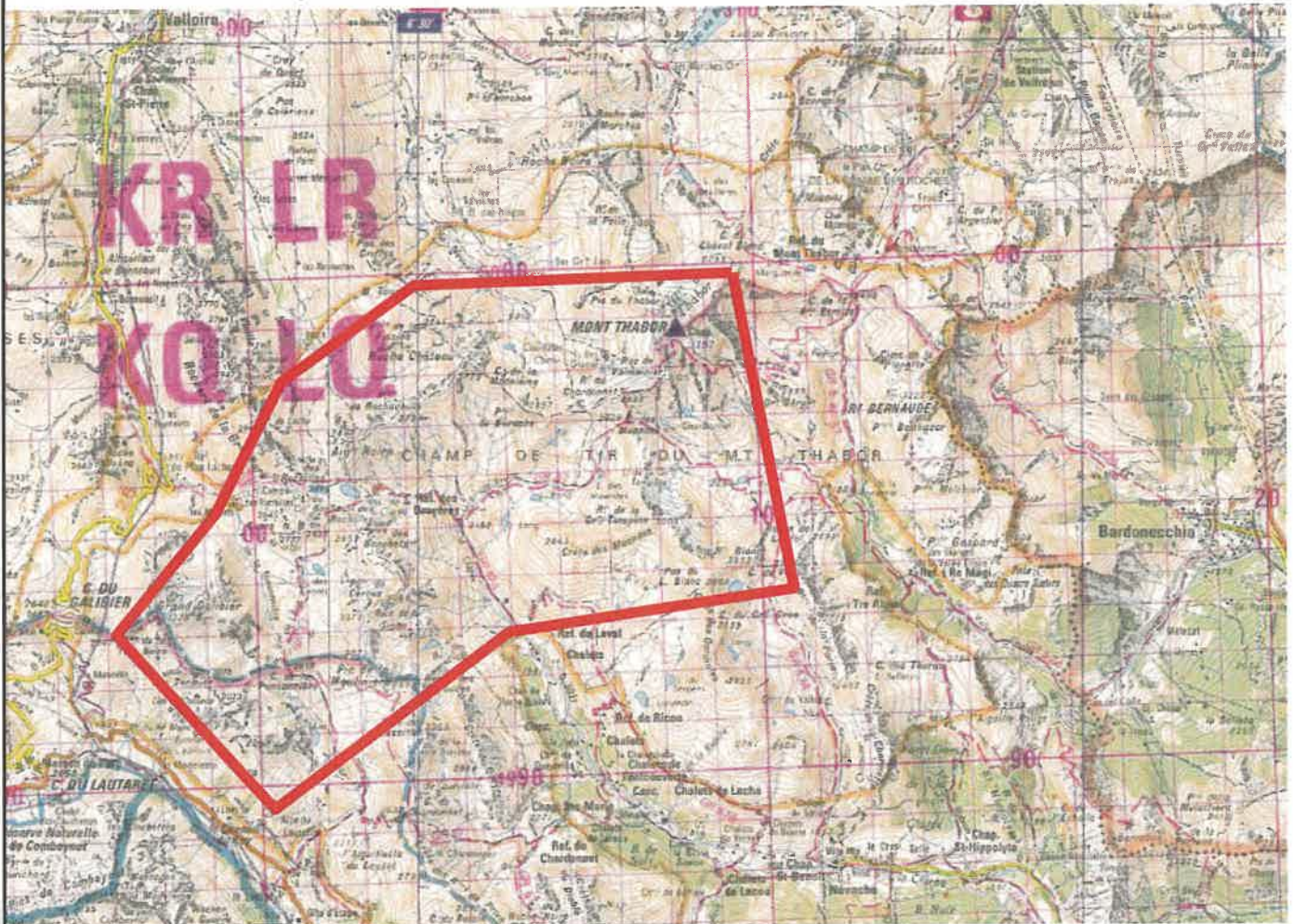
Limites de la zone interdite :

Pointe de la Tête Noire, Mont Touvet, Le Cheval Blanc, Pic du Lac Blanc, Roche Robert.

Limites de Zone interdite —

Pour tout renseignement complémentaire, téléphoner au :

06.73.90.50.33 / 06.75.41.36.92 SECOURS



Les demandes d'indemnités réclamées par la personne dont les biens auraient subi des dommages devront être déposées, aussitôt que possible dans la mairie de la commune concernée.

En cas de découverte d'un projectile non éclaté

- NE PAS TOUCHER
- LE BALISER (pierres, branchage, etc....)
- EN AVISER LA GENDARMERIE LA PLUS PROCHE